AVERTISSEMENTS AGRICOLES

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES — MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 - BORGO -
☎ 95.36.05.70



EDITION CORSE

Bulletin Technique N° 80
du 17 juin 1986

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant : J.C. COQUET
Abonnement Annuel :
Régisseur de Recettes
Publication Périodique
CPPAP N° 1769 - AD
I S S N
0? 39 - 9633

VIGNE

*** ***Mildiou : Traitement à renouveler aprés les pluies***

Nombreux foyers en Corse du Sud, et en Haute-Corse sur la plaine Orientale.
N'oubliez pas que :

--> Les produits à base de cymoxanil (ou curzate) stoppent le dévelop - pement du champignon lorsque le traitement est appliqué dans les 3 ou 4 jours aprés contamination, mais ***ils n'assurent pas la protection des organes formés aprés le traitement.***

--> Les produits systémiques (MIKAL, RHODAX, ALLIANCE, VALIANT, ACYLON SUPER F, CALTAN, CALTAN C, VAMIN, GALBEN F, GALBEN M, PULSAN SIRDATE), assurent la protection des organes formés après le traitement. A utiliser à la cadence de 12 à 14 jours.

*** ***Oïdium : Ajoutez un anti-oïdium***

Des départs d'oïdium sont toujours possibles aprés la floraison

*** ***Botrytis : Traitement à la chute des capuchons floraux***

Dans les parcelles règulièrement touchées (bas fonds, bordure de mer, cépages à grappes serrés et à végétation dense). Vous pouvez intervenir avec les produits suivants : BASULTRA (4 kg/ha) BTF (3,5 l/ha) CODICAP (3,5 kg/ha) EURAPENE (4 kg/ha) MYCODIFOL (5 l/ha) ORGANIL 648 (5 kg/ha) QUINARIS M (3 kg/ha) ainsi que toutes les spécialités apportant une dose élevèe de folpel (2000 g/ha) seul ou en association avec du cuivre.

*** ***Tordeuses de la grappe : Ne pas intervenir***

Le vol de deuxième génération a repris depuis quelques jours.

.../...

P50

*** **Cochenilles farineuses : ne tardez pas**

Reportez vous au n° 79 pour les produits de traitement

*** **cicadelles de la flavescence dorée : premier traitement dans la semaine du 23 au 28 juin**

Ne les confondez pas avec les cicadelles vertes ! Le premier traitement contre cette maladie est à réaliser dès la fin juin. Zones concernées : MARANA, CASINCA, SAINT FLORENT, CASTA, PATRIMONIO, secteurs de VADINA et Nord de GHISONACCIA, AJACCIO et NORD du SARTENAIS.

: La plaquette jointe vous aidera :
: à faire le point sur cette maladie:

*** **Cicadelles vertes : intervenez si le seuil de 1000 larves pour 100 feuilles est dépassé**

*** **Acariens rouges et jaunes : pullulations locales**

On les observe sur PATRIMONIO, SAINT FLORENT, et sur quelques parcelles de la Côte Orientale. Intervenez si 70 % des feuilles sont occupées.

ARBRES FRUITIERS

Aprés les orages de ces derniers jours, il faut renouveler les traitements avant récolte.

AGRUMES :

*** **Aleurodes** : *ou mouches blanches* : **intervenir en cas de pullulation**

*** **pucerons noirs et verts : préferez les produits à base de pyrimi - carbe ou de vamidothion**

*** **Gommose : intervenir dans les vergers touchés**

Effectuer une pulvérisation de phosethyl al (ALIETTE) en mouillant abondamment 1200 à 1300 l/ha

CULTURES MARAICHERES

Dans les serres, surveillez les aleurodes et les pucerons Les populations sont fréquemment élevèes. Intervenez si necessaire.

Mildiou et alternia de la pomme de terre : *maintenir la protection*

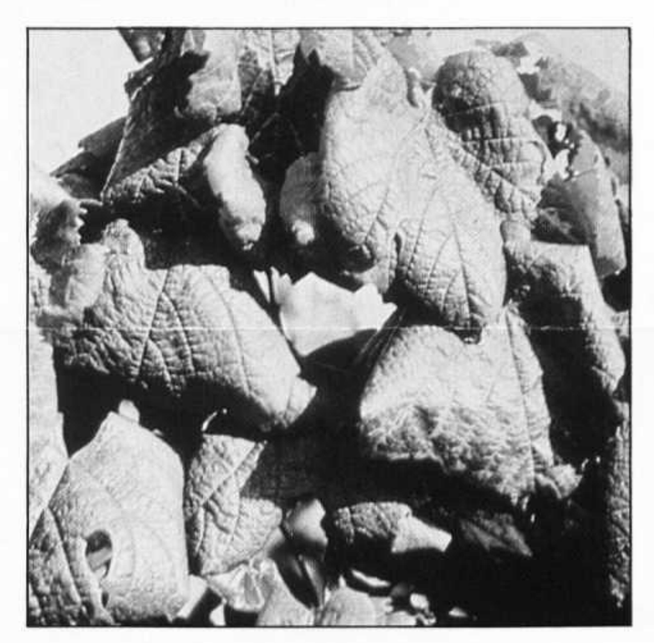
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Réalisé par S.P.V. CORSE — **INRA** — San Giuliano — Fédérations G.D.E.C.

FLAVESCENCE DORÉE de la VIGNE

UNE MENACE PERMANENTE EN CORSE

SYMPTOMES :





I Jaunissement des feuilles, port pleureur
II Rougissement sarment vert sur nielluccio

DLP-8-7-86082259

- mauvais débourrement,
- pousse défectueuse,
- coulure ou flétrissement des grains,
- en été rougissement ou jaunissement précoce des feuilles puis tâches jaunes et nécroses sur les nervures,
- feuilles recroquevillées, craquantes, port pleureur,
- mauvais Aoûtement (sarments restent verts et mous), la mort du cep survient, notamment pour nielluccio (cépage très sensible).

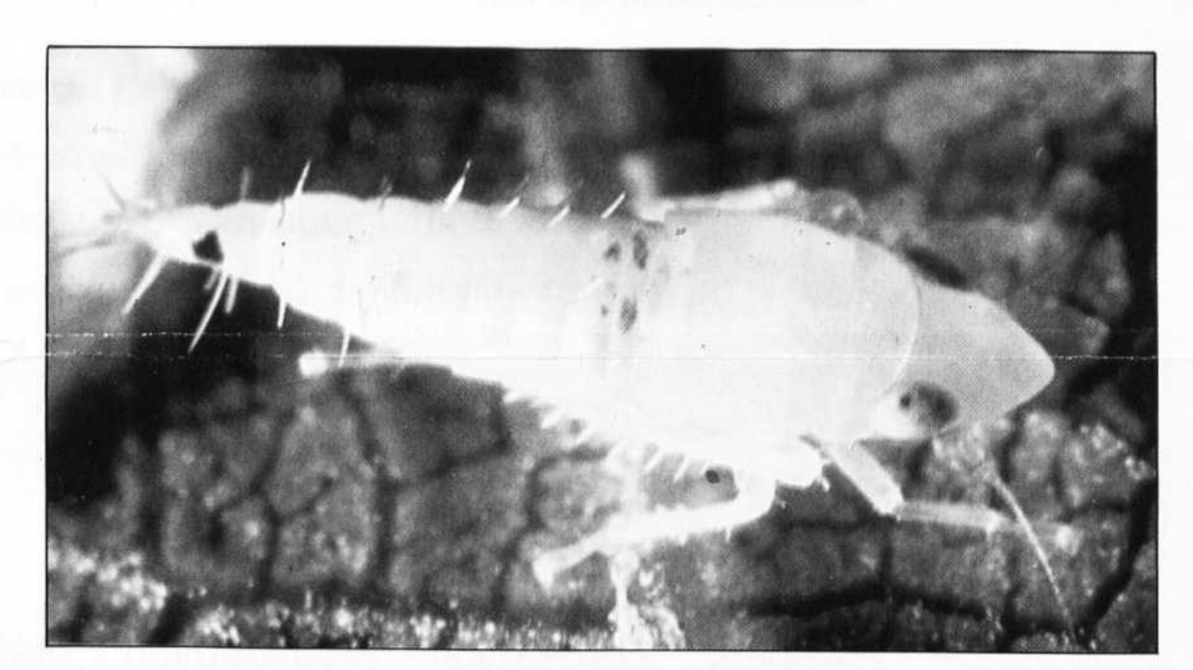
La flavescence dorée est une maladie à mycoplasme transmise par un insecte, cicadelle : scaphoïdeus Littoralis ou par greffage de bouture contaminée.

LUTTE :

Pas de lutte directe contre la maladie.

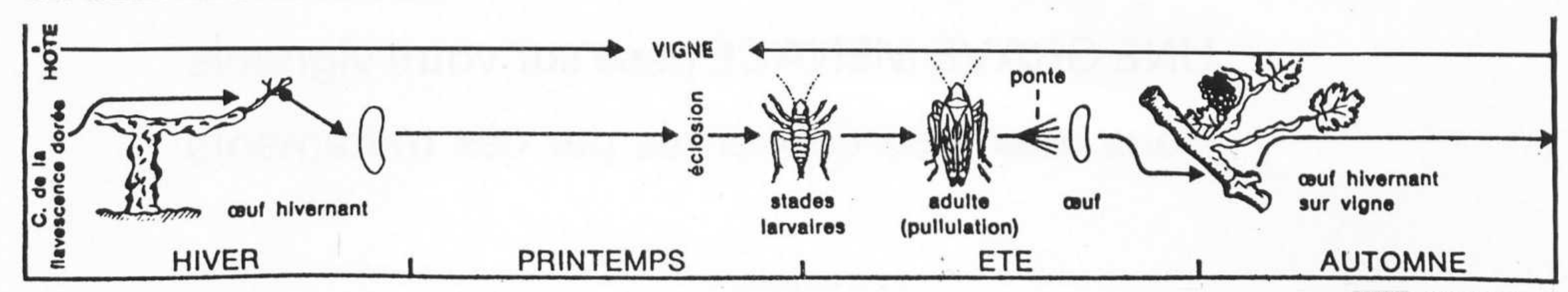
Seule la lutte contre l'insecte vecteur permet de remédier à la maladie et de freiner son extension.

Proscrire l'introduction de matériel végétal contaminé (plant et bouture).



Larve de cicadelle
Remarquez la tête triangulaire et les deux tâches noires au bout de l'abdomen.

CYCLE BIOLOGIQUE



INRA - BORDEAUX

STRATÉGIE DE LUTTE

Des traitements efficaces ont été réalisés en Corse par le service de la protection des végétaux depuis 1978.

Ils comportent :

La mise en place d'un certain nombre d'interventions :

1 – CONTROLE :

Des éclosions des jeunes larves de cicadelles, qui permettent de déterminer les périodes d'intervention : (opérations réalisées par les techniciens de la chambre d'agriculture, du service de la Protection des Végétaux et du C.I.V.A.M.).

2 – ARRACHAGES :

Obligatoires des vignes abandonnées, car foyers de réinfestation de la maladie.

3 – LUTTE CHIMIQUE : Contre les cicadelles.

A - Lutte ovicide :

En fin d'hiver, le plus près possible du débourrement, à l'aide d'un oléoparathion, 45 Gr. HL. (nombreuses spécialités) - Bien mouiller les ceps jusqu'au sol - utiliser 350 litres de bouillie / ha.

B - Lutte contre les cicadelles (larves et adultes) :

– 1er traitement : 1 mois après les premières éclosions.

– 2ème traitement : avant l'apparition des adultes, fin Juin, début Juillet.

– 3ème traitement : fin Juillet, fin des éclosions.

PRINCIPAUX INSECTICIDES UTILISÉS

Matières Actives :

Azinphos - Formothion - Méthidathion - Méthomyl - Parathion - Vamidothion et les **Pyrethrinoïdes** pour les traitements aériens.

UNE GRAVE MENACE pèse sur votre vignoble

Vous êtes tous concernés par ces traitements

Imp. Le Petit Bastiais - Bastia